

L'ethnologue entre l'écologiste et le bon sauvage.

De l'usage de la recherche en sciences humaines pour la praxis des ONG et le développement durable

Bernard Sellato*

Les peuples forestiers traditionnels de Bornéo ont vis-à-vis de leur environnement naturel la même attitude d'exploitation que leurs voisins plus "modernes". Dans une situation théorique "traditionnelle", c'est-à-dire, lorsque seule la survie alimentaire de la communauté est concernée, on peut dire qu'il s'agit d'une gestion raisonnée des ressources en vue de leur exploitation durable, si tant est que la pression démographique sur ces ressources le permette. Néanmoins, dans le contexte du boom sur les produits forestiers commerciaux (bois d'encens, par exemple) de la décennie 1990, ces peuples, chasseurs-collecteurs ou essarteurs, ont pratiqué, avec la même intensité que les collecteurs professionnels venus d'ailleurs, un extractivisme destructeur.

Sachant cela, on ne peut que s'étonner de lire que certains groupes ethniques de Bornéo, en particulier de nomades, basent leurs revendications territoriales, culturelles et politiques sur le postulat de leur interaction inoffensive, "conservatrice", avec la forêt. Ce postulat est lui-même fondé sur une prétendue idéologie traditionnelle d'harmonie avec la nature et, parfois même, sur une supposée relation organique explicite avec la "forêt-mère". Ni ce postulat ni cette idéologie ne sont autochtones.

Le rôle des organisations non-gouvernementales à vocation environnementaliste, qu'elles soient régionales ou internationales, dans l'élaboration d'un tel discours politique environnementaliste, qu'elles placent dans la bouche des leaders des communautés locales afin de les aider dans

* CNRS, Institut de Recherche sur le Sud-Est Asiatique, Maison de l'Asie et du Pacifique, Université de Provence, 3, place Victor-Hugo, 13003 Marseille, France

“réserve forestière” communale régie par la loi coutumière et aux ressources accessibles à tous.

Pour toutes les parties concernées, qui s'en trouvent fort bien (y compris, d'ailleurs, les bailleurs de fonds), le concept de *tana' ulen* dans son acception nouvelle est bien la preuve que les Kenyah possèdent dans leurs institutions traditionnelles des mécanismes de conservation de l'environnement, qui méritent d'être pris en considération et d'être eux-mêmes préservés et développés.

Ce type d'altération, très répandu, de la perception, de l'expression locale et de l'image vendue au public des formes traditionnelles d'interaction entre société et milieu naturel est désormais l'objet d'un accord tacite entre tous les partenaires impliqués, dont aucun n'est dupe, dans le contexte d'une économie de marché à l'échelle planétaire (Chartier et Sellato, 1998). Que doit faire, que peut dire l'ethnologue, sans risquer de nuire aux peuples concernés, pour évacuer ce type d'ambiguïté et établir avec les ONG un dialogue constructif fondé sur la prise en compte par celles-ci des résultats des recherches en sciences humaines qu'elles-mêmes commanditent ?

Les Kenyah et leur *tana' ulen*

Le parc national de Kayan Mentarang, dans l'intérieur de Kalimantan, est l'une des plus vastes zones protégées d'Asie du Sud-Est, avec 1,4 million d'hectares. Environ 10 000 personnes y vivent en petites communautés éparses de 100 à 500 personnes. Ce sont principalement des Kenyah, qui pratiquent l'essartage. Traditionnellement, dans ces sociétés stratifiées en aristocrates, roturiers et esclaves, les nobles sont les propriétaires du territoire, possèdent des esclaves qui cultivent le sol pour eux, reçoivent un tribut en riz de leurs roturiers, et ont aussi le monopole du commerce, en particulier celui des produits de la forêt, très recherchés par les marchés de la côte. Cependant, les prérogatives des aristocrates sont aujourd'hui en recul notable.

Le WWF commença ses activités sur le terrain à Kayan Mentarang en 1990. Le projet, sur le papier, était d'élaborer un plan de conservation à long terme avec un développement économique durable à l'échelle régionale (WWF/IP 1990a ; WWF 1993). Ce plan devait s'élaborer en coopération avec les communautés locales et en utilisant des méthodes scientifiques comme base de décision. Il s'agissait d'appliquer le concept de “réserve de biosphère” de l'UNESCO, consistant à incorporer aux actions de conservation de la nature les pratiques traditionnelles de gestion et d'exploitation des ressources des populations autochtones.

En 1990, le WWF lança un programme de recherche en sciences humaines, "Culture & Conservation" (WWF/IP 1990b ; WWF/IP 1992 et 1994b), s'attachant à mieux comprendre les interactions entre société et milieu naturel. Ce programme a produit 45 rapports de recherche, dont plusieurs consacrés au système juridique traditionnel kenyah, particulièrement dans ses aspects réglementant l'accès à la terre et aux ressources naturelles (Eghenter et Sellato, 1999b). Ces études ont mis à jour un concept traditionnel local, celui de *tana' ulen* (Angguk *et al.* 1999), renvoyant à des domaines fonciers (domaine seigneurial, fief, ou apanage), dans une situation de gestion foncière féodale similaire à celle de l'Europe médiévale.

Tana' ulen désigne d'abord le territoire du village dans son ensemble, un territoire formellement borné, et qui est sous le contrôle de la lignée noble dominante. *Tana' ulen* désigne aussi certaines portions de ce territoire, qui sont la propriété exclusive de la lignée dominante, des diverses lignées nobles mineures et de certaines familles roturières (par exemple, chefs de guerre). D'autres portions du territoire, désignées comme zones de culture, sont ouvertes aux roturiers.

Les *tana' ulen*, terres privatives, sont à l'usage exclusif de leur propriétaire. Elles constituent des réserves privées de bois de construction, de rotin, de produits forestiers commerciaux, de gibier et de poisson. Roturiers et serfs exploitent ces domaines pour le compte de leurs seigneurs. En certaines occasions, les nobles donnent libre accès à leurs roturiers pour pourvoir à leurs besoins alimentaires (chasse et pêche) ou techniques (bois de construction ou de pirogue). Toute pénétration dans un tel domaine ou toute appropriation de ses ressources sans autorisation préalable est une infraction grave, passible de sanctions sous le régime de la loi coutumière.

L'expression *tana' ulen* signifie donc, strictement, "domaine privé", qu'il s'agisse du territoire du village (donc interdit aux gens des villages voisins) ou du fief ou apanage d'une famille particulière (donc interdit aux autres villageois). Le sens du terme *ulen* est sans ambiguïté : il signifie "privé", "réservé", comme dans les expressions "propriété privée" ou "pêche réservée", avec l'implication que l'accès à ces terres et l'usage de leurs ressources sont interdits à d'autres que les propriétaires.

Après son intégration dans l'Etat-nation indonésien, le village kenyah a perdu toute souveraineté sur son territoire, devenu une unité administrative. Dans ce nouveau contexte, les familles nobles tentent de préserver certains de leurs privilèges, en se raccrochant à une notion de *tana' ulen* restreinte. *Tana' ulen* ne désigne plus le territoire villageois, et ne concerne plus que les domaines privatifs et l'usage exclusif que certaines familles en ont.

***Tana' ulen* et ses dérives sémantiques**

En 1993, le WWF lance un nouveau programme, pour promouvoir la prise de conscience de l'importance de la conservation du milieu naturel (WWF/IP 1991). Le personnel de ce programme, après un survol de la situation par des méthodes d'enquête rapides (Evaluation Rurale Rapide ou RRA, Evaluation Rurale Participative ou PRA), redécouvre l'existence du concept de *tana' ulen*. Il interprète les *tana' ulen* comme des "zones protégées traditionnelles" relevant d'une forme de "gestion traditionnelle de la conservation de la nature" (WWF/IP 1993a : 24 ; mes traductions ; voir aussi WWF/IP 1993b : 25), et il conclut que les Kenyah "adhèrent encore à des pratiques culturelles dans une large mesure en harmonie avec les principes de conservation" (voir, par exemple, WWF/IP 1995 : 37 ; ma traduction).

Le WWF introduit alors comme l'équivalent de *tana' ulen* l'expression de "réserve forestière" (au lieu de "forêt réservée ou privée") ; on trouve aussi l'expression "forêt protégée communautaire" (voir WWF/IP 1994a : 4 ; ma traduction). En décidant d'ignorer les travaux antérieurs, qu'il avait lui-même commandités, le WWF choisit donc de privilégier une interprétation erronée du concept de *tana' ulen*.

Dans ces années 1994-1995, le WWF intègre cette interprétation erronée dans ses rapports et dans ses projets stratégiques et l'exporte vers d'autres projets de conservation en Indonésie (voir, par exemple, WWF/IP 1994a). Il en fait aussi la fondation de la mise en œuvre d'actions auprès des autorités administratives régionales visant à la reconnaissance par ces autorités du droit des communautés locales de gérer elles-mêmes leurs domaines de *tana' ulen*.

Ces communautés craignent que leur territoire villageois ne soit approprié par des compagnies forestières ou des grandes plantations d'Etat et s'inquiètent du risque de se retrouver privées de leurs ressources en terres agricoles. Les familles propriétaires de *tana' ulen*, elles, s'inquiètent de se retrouver privées de leurs revenus liés aux produits forestiers commerciaux. L'arrivée du WWF sur la scène ouvre donc des horizons nouveaux pour les communautés kenyah, qui désormais trouvent avantageux de jouer le jeu du WWF.

Ceci a donné lieu à deux importantes dérives sémantiques : le concept de *tana' ulen* se trouve maintenant défini principalement par sa composante de conservation de la nature et par sa composante de propriété collective. Il s'agit d'un domaine forestier protégé, propriété collective du village.

Le “Sauvage Ecolo” dans les stratégies environnementalistes

Un bref recours à un historique des stratégies des grandes organisations environnementalistes est nécessaire ici. Jusqu’au début des années 1980, il s’agissait de pure conservation de la nature. Les populations locales, ne faisant pas partie de la Nature, étaient exclues, voire expulsées par les armes, des zones protégées. Puis, avec la généralisation d’un discours sur les droits des minorités (PNUE/UICN/WWF, 1980 ; Horner et Schulte-Tenckhoff, 1995), les ONG environnementalistes ont jugé qu’il était désormais politiquement correct de finalement concéder à ces gens un droit d’antériorité, leur permettant de demeurer dans les zones protégées, mais il fallait absolument les empêcher de nuire. Pour ce faire, il fallait pouvoir leur proposer des alternatives économiques viables, donc les aider à se développer. Et on a commencé à penser en termes de développement économique combiné à la conservation de la nature.

Au début des années 1990, se fait jour l’idée, en réalité une simple hypothèse, que ces populations ont des pratiques traditionnelles de gestion conservatrice de leur milieu naturel. D’obstacles à la conservation, elles en deviennent d’emblée des alliés (ONU, 1992 ; Commission européenne, 1995). Il s’agit alors de les impliquer dans les efforts de conservation, en s’appuyant sur ces pratiques traditionnelles “positives”. Bien qu’une vraie coopération, sur un pied d’égalité, entre ONG environnementaliste et communauté locale soit un cas rare, des projets du type ICDP (Integrated Conservation and Development Project) voient le jour un peu partout depuis quelques années. On se doute bien, mais ceci est rarement exprimé, que l’intérêt des grandes ONG environnementalistes pour le développement économique des populations locales n’est que superficiel et instrumental, et que leur vocation ultime reste la protection de la nature.

C’est dans le contexte de cette évolution (ou révolution) stratégique des années 1990 qu’il faut voir le choix du WWF d’une ignorance délibérée des résultats des recherches qu’il avait commanditées. L’hypothèse de départ n’ayant jamais été remise en cause, le simple fait d’avoir commandité des recherches en sciences humaines, curieusement, a cautionné cette hypothèse, permettant au WWF de la renforcer, en dépit de l’absence de prise en compte des résultats de ces recherches.

Cette hypothèse qu’il existe chez les peuples traditionnels une attitude, régie par la loi coutumière, de conservation de la flore et de la faune (et de la biodiversité), voire même une idéologie de la conservation, n’est au bout du compte qu’une simple hypothèse, sans aucun fondement scientifique solide. Mais c’est une hypothèse acceptée par toutes les parties concernées, une hypothèse à la mode, une hypothèse politiquement correcte. Issue du puissant maelström intellectuel des brain-trusts d’experts de haut vol employés par les grandes ONG internationales, cette

hypothèse a été vendue aux bailleurs de fonds, qui l'ont sanctionnée, et qui ont mis à disposition de ces ONG des sommes énormes pour mettre à exécution des projets fondés sur cette hypothèse.

Les communautés locales et les mouvements indigènes concernés, qui y trouvent leur intérêt, jouent le jeu. "Le mouvement indigène, qui conquiert sa reconnaissance sociale grâce à une appropriation [...] de l'univers idéologique de ses alliés non-gouvernementaux" (Albert, 1997), a fait ses classes. Et le grand public retrouve avec nostalgie dans le "bon sauvage écolo" un cher vieux mythe dont il a besoin. Ce mythe du bon sauvage écolo fait désormais l'objet d'une mercantilisation outrancière. Au point où nous en sommes, cependant, personne ne se soucie plus du fait que l'hypothèse ne demeure qu'une hypothèse, et surtout pas les ONG, dont la survie financière et le développement d'une influence politique supra-nationale à l'échelle planétaire dépendent d'elle.

Le Peuple Traditionnel générique

Il faut aussi, je pense, réagir contre l'usage par les ONG environnementalistes de la notion de peuple traditionnel de façon "générique". (Pour un parallèle, voir l'usage d'un modèle de forêt tropicale "générique" dans une discussion de sa capacité à garantir la subsistance des chasseurs-collecteurs ; par exemple, Bailey *et al.* 1989). Personne ne nie qu'il existe des groupes humains qui pratiquent une gestion écologiquement saine de leur milieu. Mais un seul contre-exemple suffit à disqualifier le modèle générique. Des études locales en profondeur s'imposent dans chaque cas spécifique, avant la mise en œuvre de tout projet (Eghenter et Sellato, 1999a).

Bornéo est déjà bien connu du grand public, particulièrement grâce aux Penan de Sarawak, sur lesquels on a vu d'innombrables livres, articles et films. Les Penan sont devenus (pour l'Asie du moins) les prototypes des nouveaux "bons sauvages". Ils sont ces innocents nomades forestiers qui vivent en harmonie avec leur milieu, et les pionniers de la défense des droits des peuples traditionnels en face des nouveaux grands satans (gouvernements, exploitants forestiers ou miniers, grandes plantations ; pour un exemple parmi beaucoup, au titre symptomatique, voir Khaidir 1994 ; voir aussi le fameux film *Tong Tana* de 1989).

Cependant, ces nomades forestiers de Bornéo ont des pratiques extractivistes destructrices très marquées. Ils sont responsables de la quasi-extinction du rhinocéros sumatranais à Bornéo. Ils continuent de chasser de façon intensive des espèces protégées (par exemple, le gibbon, pour les pierres de bézoar, ou les calaos). Ils contribuent fortement à la surexploitation des nids d'hirondelles (les œufs et les oisillons sont jetés hors du

nid). Dans les années 1970, ils ont massivement abattu les arbres à noix d'illipe (*tengkawang*, *Shorea* spp.). Dans les années 1990, ils ont participé à la destruction massive des arbres à bois d'encens (*gaharu*, *Aquilaria* spp.). En 1998, il y a eu un mini boom sur un fruit sauvage (*matakucing*, *Nephelium* sp.) et les Penan ont trouvé plus facile d'abattre systématiquement les arbres que d'y grimper pour récolter les fruits. Et lorsque les sangliers traversent les rivières au cours de leurs migrations, les Penan les massacrent en grand nombre, et une bonne partie n'est pas consommée.

Les Kenyah et les autres groupes d'essarteurs semi-nomades ont exactement les mêmes pratiques lorsqu'il s'agit de produits forestiers commerciaux. En revanche, ils gèrent leur patrimoine foncier, leur espace agricole au mieux de leur intérêt, et même de façon durable (ce qui, d'ailleurs, ne les distingue en rien de l'agriculteur français moyen). Mais ceci n'est vrai que si les conditions locales le permettent. Les terres arables de la région d'Apo Kayan, très isolée et également peuplée de Kenyah, ont été surexploitées, ce qui a pour partie provoqué les grandes migrations historiques des Kenyah hors de ce territoire.

C'est en fait seulement parce qu'il y avait, jusqu'à la dernière décennie, dans ces régions de l'intérieur de Bornéo une très faible densité de population et un bas niveau technologique que d'importants espaces forestiers ont pu subsister. Quelques Penan armés de tronçonneuses suffisent aujourd'hui à le démontrer.

Il y a certainement, de par le vaste monde, assez de contre-exemples scientifiquement bien documentés au mythe du "sauvage écolo" pour justifier que l'on abandonne ce modèle et l'hypothèse qui lui sert de base. Ce serait bien sûr aller à l'encontre des idées politiquement correctes, et à l'encontre d'un des grands mythes politiques du siècle.

Pour aller dans le "bon sens"

Afin de tenter d'infléchir une tendance qui paraît devoir mener à une impasse, ce qu'il faudra bien tôt ou tard reconnaître, je voudrais formuler deux remarques. Elles relèvent du simple bon sens, mais la pratique actuelle semble s'être fortement éloignée du bon sens.

1) On ne doit pas s'attendre à ce que quelque programme que ce soit, fondé sur des interprétations erronées, fonctionne correctement, surtout si l'on sait que ces interprétations sont erronées. Un responsable d'une grande ONG environnementaliste m'a déclaré il y a peu : "Tout le monde sait bien que c'est erroné, mais ça marche". Le sous-entendu est que cela marche en ce qui concerne les buts à long terme de l'ONG en question. Une autre personne, un chercheur, a suggéré que le problème majeur sera celui

des institutions locales, celles que l'on a supposées conservacionnistes et qui ne le sont pas vraiment. Si le droit des communautés à gérer leurs forêts est reconnu, quelles institutions locales pourront garantir une bonne gestion ? Cette question est bien sûr cruciale pour la conservation de la forêt et, aussi bien, pour le développement économique "intégré" à la conservation.

2) Les chercheurs en sciences humaines (et les chercheurs en général) ont pour vocation une recherche objective de la vérité. Je pose ceci en termes volontairement naïfs pour souligner qu'il existe, après tout, une éthique dans cette profession. Cette vocation inclut aussi la dissémination des résultats de leur recherche. Or il apparaît que plus de la moitié des chercheurs en sciences humaines de nos jours sont des "mercenaires". Et il est vrai que, comme il est de plus en plus difficile de trouver des fonds pour de la recherche indépendante, ils sont souvent obligés de s'intégrer à des projets, lesquels ont des objectifs. D'où un dilemme : où se situe la loyauté du chercheur ? Du côté de la science, ou du côté de celui qui le paie ?

La situation du chercheur en sciences humaines est en fait plus complexe encore. Pris, bien sûr, entre son éthique et son employeur, il doit aussi prendre en compte les communautés locales, auxquelles sa "vérité" scientifique peut faire du tort. Doit-il tenter de démolir les mythes, alors que ceux-ci peuvent, ou pourraient, aider ces gens à mieux contrôler, dans le court terme, leur propre développement, même si l'avenir au long terme des minorités paraît déjà scellé ?

Épilogue

Un chef d'un groupe d'anciens nomades, les Punan Tubu', que j'ai rencontré récemment m'a déclaré, tout à trac, en indonésien : "La forêt est notre mère, à nous les Punan. Nous suçons son lait. C'est un dicton traditionnel punan" (ma traduction). Je l'ai regardé d'un air sceptique et lui ai demandé le texte du dicton en punan. Il a eu l'air embarrassé, a cherché un peu et puis il a ri. Nous avons traduit ensemble en punan, et en bouts rimés, le texte indonésien de son nouveau dicton traditionnel. Très content, il m'a dit qu'il l'utiliserait lors des réunions avec les ONG et l'administration régionale...

Remerciements

À Denis Chartier pour plusieurs références importantes.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT B., 1997, Territorialité, ethnopolitique et développement : À propos du mouvement indien en Amazonie brésilienne, *Cahiers des Amériques latines*, n° 23, 177-210.
- ANGGUK LAMIS *et al.*, 1999, Pola-pola penguasaan hak atas tanah pada tiga sukubangsa Dayak Kenyah, in C. Eghenter et B. Sellato (Eds.), *Kebudayaan dan Pelestarian Alam. Penelitian interdisipliner di pedalaman Kalimantan*, Jakarta, WWF Indonesia., 217-236.
- BAILEY ROBERT C., *et al.* 1989, Hunting and gathering in tropical rain forest : Is it possible ?, *American Anthropologist*, 91, 59-81.
- CHARTIER D. et SELLATO B., 1998, La prise en compte des pratiques et des usages autochtones : réalité efficiente ou construction occidentale à visée néolibérale ? Interférences entre chercheurs et opérateurs/bailleurs de fonds, communication, Colloque *Dynamiques Sociales et Environnement : Pour un Dialogue entre Chercheurs, Opérateurs et Bailleurs de Fonds*, Bordeaux, 9-11 septembre 1998.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 1995, Ligne Budgétaire B7-8110 : Volets externes de la politique de l'environnement : environnement global, Bruxelles, Commission européenne, 4p.
- EGHENTER C. et SELLATO B., 1999a, Pendahuluan, in *Kebudayaan dan Pelestarian Alam. Penelitian interdisipliner di pedalaman Kalimantan*, Jakarta, WWF Indonesia, 7-58.
- EGHENTER C. et SELLATO B., (Eds.) 1999b, *Kebudayaan dan Pelestarian Alam. Penelitian interdisipliner di pedalaman Kalimantan*, Jakarta, WWF Indonesia, 573p.
- HORNBER S. et SCHULTE-TENCKHOFF I., 1995, Le Bon Sauvage, nouvelle donne, in *Ecologie contre nature. Développement et politiques d'ingérence*, Paris, PUF, et Genève, Nouveaux Cahiers de l'ITUED, 21-39.
- KHAIDIR AHMAD, 1994, *Save the Penans*, Kuala Lumpur, Berita, 164p.
- ONU, 1992, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Rio de Janeiro, ONU.
- PNUE/UICN/WWF, 1980, *Stratégie mondiale de la conservation de la nature*, Gland (Suisse).
- WWF, 1993, *La nature au service de l'homme*, Gland (Suisse), WWF International, 32p.
- WWF/IP 1990a, *Conservation in the Kayan Mentarang Nature Reserve, East Kalimantan, Indonesia*, projet, Jakarta, juillet 1990.
- WWF/IP, 1990b, *Field project in oral traditions and social forestry in East Kalimantan, Indonesia*, projet, Jakarta, novembre 1990.
- WWF/IP, 1991, *Sustaining people's participation in Primary Environmental Care : a strategy for conserving Indonesia's protected areas through community-based management*, projet, Jakarta, février 1991.
- WWF/IP, 1992, *Culture & Conservation in East Kalimantan, Phase II*, projet, Jakarta, novembre 1992.
- WWF/IP, 1993a, The Kayan Mentarang Nature Reserve. Nature conservation by and for the people in East Kalimantan, *Conservation Indonesia*, Vol. 9, n° 3, 21-22.
- WWF/IP, 1993b, Learning from the Dayak People how to Manage a Protected Area, *Conservation Indonesia*, Vol. 9, n° 3, 24-25.
- WWF/IP, 1994a, *Sustainable Community-based Resource Management in Indonesia*, projet, Jakarta, 38p.
- WWF/IP, 1994b, *Culture & Conservation in East Kalimantan, Phase III*, projet, Jakarta, juillet 1994.
- WWF/IP, 1995, Why Kayan Mentarang Nature Reserve should be a National Park, *Conservation Indonesia*, Vol. 10, n° 4, 37-38

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le Lac, 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996

Villes du Sud et environnement, 1997

L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998

Cet ouvrage trouve son origine dans les X^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2^e trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

Éditeurs scientifiques

Serge Bahuchet, Daniel Bley,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1999